

# Les Lumières du 18<sup>e</sup>

## Concours d'illuminations de Noël

### Règlement 2022

#### Article 1 : Objet

La SARL Le Village d'Enora et ses commerçants partenaires organisent un concours d'illuminations des balcons et fenêtres, au sein du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris (75), pendant les fêtes de fin d'année.

Notre volonté étant d'inciter les habitants du quartier à être acteurs de l'animation de leur lieu de vie.

#### Article 2 : Dates

Le concours se déroulera du samedi 03 décembre 2022 au dimanche 11 décembre 2022 inclus.

#### Article 3 : Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à tous les particuliers (propriétaires et locataires) vivant dans l'une des rues listées ci-dessous. Les membres du jury et les sociétés ne pourront pas participer.

Liste des voies du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris ouvertes au concours :

#### A

Achille Martinet (rue)  
Aimé Lavy (rue)  
Aminadabu Birara (place)

#### B

Baigneur (rue du)

#### C

Calmels (rue)  
Caulaincourt (rue) | n° 108 à 129  
Charles Bernard (place)  
Clignancourt (rue) | n° 58 à 100 et n° 65 à 105  
Cloÿs (passage et rue des)  
Cottages (rue)  
Custine (rue) | n° 18 à 62 et n° 21 à 61  
Cyrano de Bergerac (rue)

#### D

Damrémont (rue) | du n° 51 à 83 et n° 62 à 102  
Darwin (rue)  
Diard (rue)  
Duc (rue)  
Duhesme (rue) | n° 1 à 89 et n° 2 à 82

#### E

Eugène Sue (rue)

#### F

Ferdinand Flocon (rue)  
Fontaine du But (rue de la)  
Francoeur (rue)

#### H

Hermel (rue) | n° 1 à 43 et n° 2 à 58

#### J

Joseph Dijon (rue)  
Jules Jouy (rue)

#### L

Labat (rue) | n° 44 à 58 et n° 45 à 61  
Lamarck (rue) | n° 51 à 97 et n° 64 à 114  
Lamarck (square)  
Lapeyrère (rue)  
Lécuyer (rue)  
Letort (rue) | n° 1 à 22

#### M

Marcadet (rue) | n° 57 à 189 et n° 58 à 202  
Michel Petrucciani (place)  
Montcalm (rue & villa)  
Mont Cenis (rue du) | n° 40 à 86 et n° 49 à 103

#### N

Nobel (rue)

#### O

Ordener (rue) | n° 50 à 156 et n° 81 à 173

#### P

Pers (impasse)  
Poteau (rue du) n° 1 à 48

#### R

Ramey (pass & rue) | n° 28 à 64 et n° 33 à 69  
Robert Verdier (place)  
Ruisseau (rue du) | n° 1 à 71 et n° 2 à 62

#### S

Sainte-Isaure (rue)  
Saules (rue des)  
Simart (rue) | n° 14 à 38 et n° 15 à 43  
Square de Clignancourt

#### T

Trétaigne (rue de)

#### V

Versigny (rue)

## Article 4 : Comment s'inscrire ?

L'inscription est obligatoire pour chaque foyer souhaitant participer. La participation est gratuite.

Pour vous inscrire, deux solutions s'offrent à vous :

- Site web du Village d'Enora : [www.levillagedenora.paris/leslumieresdu18e](http://www.levillagedenora.paris/leslumieresdu18e)
- Boutiques Partenaires : bulletin d'inscription papier (cf. liste des boutiques à l'article 8)

Une inscription incomplète ou erronée ne sera pas prise en compte. La clôture des inscriptions se fera le samedi 03 décembre 2022 à 19h00.

## Article 5 : Déroulement du concours

Les participants au concours devront mettre en place et faire fonctionner leurs illuminations tous les jours, de 19h00 à 22h00. Le passage du jury ne se fera qu'une seule fois et de manière aléatoire dans l'ensemble des rues sélectionnées, à compter du samedi 03 décembre et jusqu'à la fin du concours.

Pour rappel, les décorations devront être impérativement posées sur le domaine privé. Elles ne devront donc pas empiéter sur les trottoirs, ni la voie publique.

Pour les fenêtres sur cour, vous devrez penser à envoyer une photo de bonne qualité de votre décoration à « [evenement@levillagedenora.paris](mailto:evenement@levillagedenora.paris) », à défaut nous ne serons pas en mesure de vous juger.

Les installations démontées ou non allumées lors du passage du jury ne seront pas retenues.

## Article 6 : Composition du jury

Le jury est composé exclusivement des gérants (ou de leur représentant) des commerces partenaires de l'événement. Eux seuls sont habilités à juger et noter les réalisations des participants.

## Article 7 : Barème de notation

Chaque participant verra sa décoration notée sur 20, sur la base de deux critères :

- |                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| - Mise en scène                       | Noté sur 15 |
| - Exploitation de l'espace disponible | Noté sur 5  |

Chaque membre du jury notera anonymement et objectivement ces 2 critères. Un classement sera ensuite établi. Les 5 meilleures notes recevront une récompense en fonction de leur classement. Les autres joueurs pourront gagner une récompense via un tirage au sort aléatoire.

## Article 8 : Liste des récompenses

Les participants les mieux classés remporteront un bon d'achat d'une valeur variable, délivré par l'un des commerçants partenaires et à valoir dans sa boutique au cours de l'année civile à venir. Les conditions d'utilisation précises seront détaillées au gagnant par le commerçant remettant.

Voici la liste des récompenses offertes par les commerçants partenaires :

1<sup>er</sup> Prix : 5 000 euros | Le Village d'Enora \* + 100 euros | Le Sourire de Saïgon (un diner pour 2)

2<sup>e</sup> Prix : 2 000 euros | Le Village d'Enora \* + 80 euros | Déco Eléments (chèque cadeau)

3<sup>e</sup> Prix : 1 000 euros | Le Village d'Enora \* + 80 euros | Déco Eléments (chèque cadeau)

*\* Avoir à valoir sur une vente de bien immobilier en 2023 ou 2024, sous réserve d'une commission d'agence minimale de 10 000 euros TTC. En cas de parrainage, partage d'avoir à 50/50 entre le parrain et le parrainé. Versement à la clôture de la transaction.*

4<sup>e</sup> Prix : 60 euros | Les Inséparables (un brunch pour 2)

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Prix : 50 euros | Squash Montmartre (1 partie de squash)

7<sup>e</sup> Prix : 50 euros | Gemüse (5 menus)

8<sup>e</sup> Prix : 50 euros | Rivolta (un diner pour 2)

9<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> Prix : 50 euros | Lunigal (chèque cadeau)

19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> Prix : 50 euros | Reflets Fleurs (chèque cadeau)

21<sup>e</sup> Prix : 40 euros | Montmartre en Chansons (1 visite pour 2)

22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Prix : 30 euros | La Fromagerie de Montmartre (chèque cadeau)

24<sup>e</sup> Prix : 30 euros | Poèmes des Quatre Saisons (chèque cadeau)

25<sup>e</sup> Prix : 25 euros | Arnaud Larher (1 boîte de 25 chocolats)

26<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> Prix : 25 euros | Bonthés (chèque cadeau)

28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> Prix : 25 euros | Boucherie Bourdin (bon pour 1 poulet rôti)

30<sup>e</sup> au 31<sup>e</sup> Prix : 25 euros | La Librairie de Montmartre (chèque cadeau)

32<sup>e</sup> au 33<sup>e</sup> Prix : 25 euros | Venise sur Seine (chèque cadeau)

34<sup>e</sup> Prix : 20 euros | La Fée Qui Cloche (chèque cadeau)

Prix Spécial « Copro » : 500 euros | Reflets Fleurs (Un sapin décoré et éclairé pour les Fêtes 2023)

### **Article 9 : Cérémonie de remise des prix**

La cérémonie de remise des prix se tiendra le lundi 12 décembre 2022 à 19h, au Village d'Enora (112 T rue Marcadet, 75018). L'ensemble des participants y sont conviés. Un pot de l'amitié sera servi.

### **Article 10 : Droit à l'image**

Les participants acceptent que des photos et vidéos de leurs décorations soient réalisées et autorisent leur publication sur les supports de communication des partenaires de l'événement. Leur adresse ainsi que leurs données personnelles ne seront ni divulguées, ni exploitées commercialement.

### **Article 11 : Responsabilité des participants**

Chaque participant est seul responsable de la conformité de son installation et de sa sécurisation, notamment vis-à-vis du public circulant à proximité de celle-ci. L'organisation du concours ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de quelque dommage ou accident que ce soit.

### **Article 12 : Respect du règlement**

La participation au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions prises par le Jury.

Tout contrevenant à un ou plusieurs articles du présent règlement sera privé de la possibilité de concourir, mais également de la dotation qu'il aura pu gagner.